AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-3-75013285

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS
50 F.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION

SUR LA LISTE DES PESTICIDES HOMOLOGUES ou en A.P.V. au 1.1.75

publiée dans le numéro de MARS de PHYTOMA

Cette liste sera envoyée prochainement aux abonnés qui ne reçoivent pas cette revue

ARBRES FRUITIERS

BULLETIN N° 29 - MARS 1975

TAVELURE DU POIRIER

Les pluies récentes nécessitent le renouvellement du premier traitement cuprique, d'autant plus que d'importantes projections sont possibles actuellement. Nous rappelons que le stade E (dégagement des boutons floraux) est particulièrement sensible.

TAVELURE DU POMMIER

Quelques projections ont déja eu lieu; il faudra donc faire un traitement au cuivre dès le passage au stade C_3.

N.B. : ce premier traitement peut être l'occasion de commencer la lutte contre l'oïdium dans les vergers très attaqués les années précédentes.

COLZA

Ces dernières semaines, les sorties des insectes ont été ralenties par des nuits froides, puis par un temps couvert. Le retour à des températures chaudes et des journées ensoleillées provoquera une recrudescence d'activité. On piègera dans les cuvettes jaunes :

- des gros charançons de la tige, qui seront sans danger si les colzas ont plus de 20 cm d'élongation.
- des charançons de la tige du chou, non dangereux.
- des méligèthes qui seront très dangereux si on en trouve plus d'un ou deux en moyenne par inflorescence.
- des charançons des siliques peu dangereux avant la floraison.

Un traitement contre les méligèthes sera souvent nécessaire, et on pourra alors choisir le produit et sa dose de façon à réduire les populations de charançons.

.../...

P 180

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Imprimé à la Station le 7 Mars 1975 - Préc. Note : Bulletin N° 28 du 18 Février 1975

CAMPAGNOLS (rappel et compléments)

Les observations poursuivies régulièrement dans notre région font apparaître qu'en de nombreux endroits la situation est "DANGEREUSE".

Actuellement les animaux sont encore concentrés dans les prairies permanentes et temporaires, les friches, les bermes de chemins ... d'une façon générale dans tous les milieux enherbés, avec des taux de population d'environ 200 individus-hectare qui sont tous en état de reproduction active.

Si ces populations ne sont pas rapidement détruites ou au moins fortement réduites des migrations, qui s'accentueront après la fenaison, auront lieu dans les cultures voisines et seront à l'origine de dégâts graves dès le printemps.

ZONES plus particulièrement concernées où il est impératif de traiter au plus tôt :

en DEUX-SEVRES - Communes précisées dans l'arrêté préfectoral rendant la lutte
Secteurs de THOUARS-AIRVAULT, BEAUVOIR-USSEAU, BRIOUX, LEZAY.

en CHARENTE-MARITIME -

Canton de LA JARRIE : Clavette, Croix Chapeau, St Médard d'Aunis
- LA TREMBLADE : Etaules, St Augustin, Arvert
- d'AIGREFEUILLE d'Aunis : Aigrefeuille, Chambon, Forges, Le Thou
- de SURGERES : Marsais, Surgères, St Saturnin des Bois, Puyravault, St Georges des Bois
- de TONNAY-CHARENTE : Muron
- d' AULNAY : presque toutes les Communes
- de LOULAY : Coivert, La Croix Comtesse, Doeuil sur le Mignon, Villenouvelle, Villeneuve la Comtesse, Vergne, St Séverin sur Boutonne, Migré.

Dans les autres régions y compris en VIENNE et en CHARENTE des situations comparables peuvent localement exister. Il appartient aux cultivateurs de se rendre compte si, dans les surfaces enherbées, des signes d'une activité campagnols sont visibles (pistes fraiches, herbes coupées ...) et d'intervenir si nécessaire. Au besoin demander un piègeage au Service de la Protection des Végétaux :
LA ROCHELLE, 2 Avenue de Fétilly - NIORT, 2 Avenue Bujault - POITIERS Route de Vasles BIARD 86000 POITIERS.

o

o o

Les TRAITEMENTS seront exécutés suivant les modalités ci-dessous :

- Mélanger soigneusement 33 kilos de blé avec 1 litre d'une solution huileuse de chlorophacinone dosant 0,25 % de matière active. Laisser ressuyer au moins 24 Heures.

On peut également utiliser une spécialité campagnols du commerce.

- Le grain traité sera épandu en lignes distantes de 5 m, à la dose de 8 à 10 gr. au mètre linéaire soit 16 à 20 kilos à l'hectare.

Ne jamais disposer le grain à la volée, ni en tas.

Pour l'EPANDAGE utiliser un semoir en lignes. Condamner tous les distributeurs sauf un (ou 2 qui seront alors jumelés pour n'avoir qu'une ligne, si c'est nécessaire) pour avoir une quantité suffisante soit 8 à 10 gr. au mètre linéaire. Le distributeur laissé ouvert sera choisi pour que la trainée de grains se fasse dans l'empreinte d'une roue du tracteur. Vérifier le débit en faisant avancer l'attelage sur 10 m. après avoir adapté un sachet pour récupérer les grains. La quantité recueillie devra être de l'ordre de 80 à 100 gr.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux Fédérations départementales des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures ou au Service de la Protection des Végétaux.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

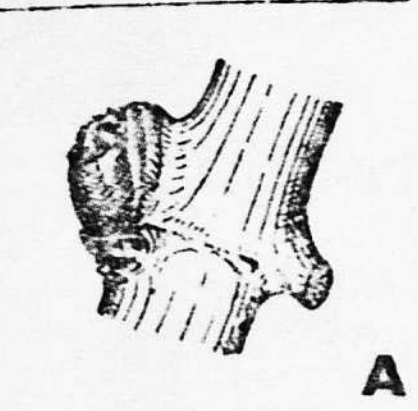
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
G. LECHAPT

R. HUDE B. MORIN

Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI
Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



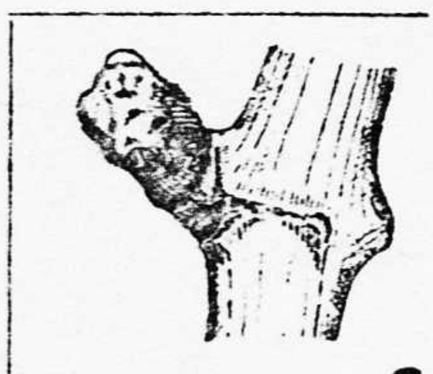
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



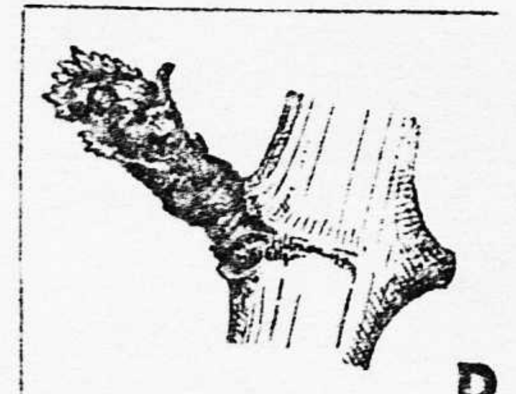
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



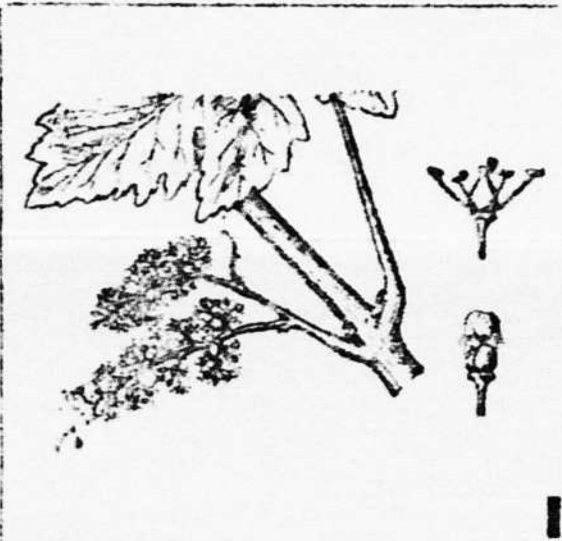
Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



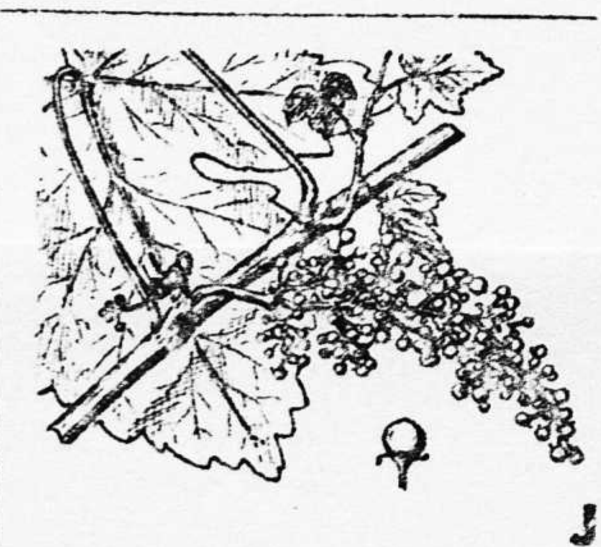
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)